



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 11

No. FDS : 207885
V003.1

BULK 209242 EPOXY ALUM.PART A

Révision: 02.10.2012
Date d'impression: 23.04.2013

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

BULK 209242 EPOXY ALUM.PART A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Colle époxyde

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (DPD):

Sensibilisant

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Xi - Irritant

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

N - Dangereux pour

l'environnement

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (DPD):

Xi - Irritant

N - Dangereux pour
l'environnement**Phrases R:**

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S:

S24 Éviter le contact avec la peau.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec l'eau et du savon.

S37 Porter des gants appropriés.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Indications additionnelles:

Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

Seulement pour l'utilisation Grand-Public : S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Contient:Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen $\leq$ 700)**2.3. Autres dangers**

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Description chimique générale:**

Résine époxyde

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Aluminium en poudre (stabilisée) 7429-90-5	231-072-3	$\geq$ 25- < 50 %	Substance ou mélange qui, au contact de l'eau, émet des gaz inflammables 2 H261 Matière solide inflammable 1 H228
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen $\leq$ 700) 25068-38-6	500-033-5 01-2119456619-26	60- 80 %	Sensibilisateur de la peau 1 H317 Risques chroniques pour l'environnement aquatique 2 H411 Irritation oculaire 2 H319 Irritation cutanée 2 H315

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"**Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	500-033-5 01-2119456619-26	>= 50 - <= 100 %	R43 Xi - Irritant; R36/38 N - Dangereux pour l'environnement; R51/53
Aluminium en poudre (stabilisée) 7429-90-5	231-072-3	>= 25 - < 50 %	F - Facilement inflammable; R11, R15

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Inhalation:**

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.
Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.
Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

PEAU : Eruption cutanée, urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés:**

carbon dioxide, mousse, poudre

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.
Laver soigneusement l'emplacement du produit renversé à l'eau et au savon ou avec une solution détergente.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Eviter tout contact prolongé ou répété avec la peau afin de minimiser tout risque de sensibilisation

Mesures d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Colle époxyde

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Valable pour
France

Composant	ppm	mg/m ³	Type	Catégorie	Remarques
ALUMINIUM (MÉTAL) 7429-90-5		10	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
ALUMINIUM (PULVÉRULENT) 7429-90-5		5	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
ALUMINIUM (FUMÉES DE SOUDAGE) 7429-90-5		5	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Eau douce					3 µg/L	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Eau salée					0,3 µg/L	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	STP					10 mg/L	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Sédiments (eau douce)				0,5 mg/kg		
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Sédiments (eau salée)				0,5 mg/kg		
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Eau (libérée par intermittence)					0,013 mg/L	

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Route of Exposure	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	salarié	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		8,3 mg/kg p.c. /jour	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	salarié	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		12,3 mg/m3	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	salarié	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		8,3 mg/kg p.c. /jour	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		12,3 mg/m3	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		3,6 mg/kg p.c. /jour	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,75 mg/m3	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,75 mg/kg p.c. /jour	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		3,6 mg/kg p.c. /jour	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,75 mg/m3	
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		0,75 mg/kg p.c. /jour	

Indice Biologique d'Exposition:**8.2. Contrôles de l'exposition:****Protection respiratoire:**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des mains:

L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée.

Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final. Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:
Porter des lunettes.

Protection du corps:
Porter un vêtement de protection approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte
	Gris
Odeur	Doux
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	> 250 °C (> 482 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité	1,39 g/cm3
()	
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative	Insoluble
(Solv.: Eau)	
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

10.5. Matières incompatibles

Il n'y a pas de données.

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de carbone

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité orale aiguë:

Peut entraîner une irritation le système digestif.

Toxicité inhalative aiguë:

Pourra entraîner une irritation du système respiratoire

Irritation de la peau:

Irritant pour la peau

Irritation des yeux:

Irritant pour les yeux.

Sensibilisation:

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	légèrement irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	non irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	sensibilisant	Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques de souris	souris	OECD Guideline 429 (Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay)

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	positif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		

SECTION 12: Informations écologiques**Informations générales:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Peut avoir des effets nocifs à long terme dans les eaux.

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Mobilité:

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

12.1. Toxicité

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) 25068-38-6	LC50	1,750000 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Aluminium en poudre (stabilisée) 7429-90-5	NOEC	> 100 mg/l	Fish	96 h	Salmo trutta	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Evacuation du produit:**

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport routier ADR:

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	M6
No. d'identification du danger:	90
No UN:	3082
Étiquette:	9
Nom technique:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Résine époxydique)
Code tunnel:	(E)

Transport ferroviaire RID:

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	M6
No. d'identification du danger:	90
No UN:	3082
Étiquette:	9
Nom technique:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Résine époxydique)
Code tunnel:	

Navigation intérieure ADN:

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	M6
No. d'identification du danger:	
No UN:	3082
Étiquette:	9
Nom technique:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Résine époxydique)

Transport maritime IMDG:

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
No UN:	3082
Étiquette:	9
EmS:	F-A ,S-F
Substance marine nocive:	Polluant marin
Nom d'embarquement correct:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy resin)

Transport aérien IATA:

Classe:	9
Groupe d'emballage:	III
Instruction de paquetage (passager)	964
Instruction de paquetage (frêt)	964
No UN:	3082
Étiquette:	9
Nom d'embarquement correct:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Epoxy resin)

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC (2004/42/EC)	< 3,00 % Combiné A/B
----------------------------	----------------------

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies	51
professionnelles:	36

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

- R11 Facilement inflammable.
- R15 Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- H228 Matière solide inflammable.
- H261 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.